Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260320-202628A-DE

Monterfil
terre de caractère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MARS 2026

Date de convocation :		16 MARS 2026
Date d'affichage :		16 MARS 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**15**
VOTANTS :		**15**

L'an deux mille vingt-six, le vingt Mars à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Michel DUAULT, Maire

Etaient présents :
MM DUAULT Michel - GLAIS Marie-Thérèse - THOMAS Yvonnick – JAMIN Sandrine – LECHEVALIER Casimir - ELIE Laëtitia - PILLET Frédéric – QUEMARD Françoise - HERVAULT Olivier – CHEVALIER Estelle - QUIGNON Olivier – MARC Aurélie - BARAZER Nona – ROBERT Solène – SETAN Guillaume.
formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé :

Secrétaire de séance : MME MARC Aurélie

DELIBERATION N° :	2026-28

OBJET DE LA DELIBERATION:
Election des Adjoints

Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2122-7

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

. Résultats du premier tour de scrutin

. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 0
. Nombre de suffrages exprimés 15
. Majorité absolue 8

Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260320-202628A-DE

▪ INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	▪ NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Liste présentée par MME GLAIS Marie-Thérèse	15	Quinze

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par MME GLAIS Marie-Thérèse. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation jointe au Procès-verbal des élections, à savoir :

- 1ère Adjointe — MME GLAIS Marie-Thérèse
- 2è Adjoint — M THOMAS Yvonnick
- 3ème Adjointe — MME QUÉMARD Françoise
-4ème Adjoint — M HERVAULT Olivier

Cette décision annule et remplace la délibération signée le 23 Mars 2026.

POUR COPIE CONFORME

AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 1er Avril 2026

MAIRIE DE MONTERFIL (Ille et Vilaine)

Le Maire,

Michel DUAULT